



Cahier des Clauses Particulières (C.C.P.)

Marché de maîtrise d'œuvre scénographie-muséographie : Scénographie, muséographie, graphisme, éclairage, sonorisation

ARTICLE 1 : OBJET DU MARCHÉ

Marché de maîtrise d'œuvre scénographie-muséographie : Scénographie, muséographie, graphisme, éclairage, sonorisation.

Contexte : En 2019, un nouvel espace dédié à la culture scientifique, technique et industrielle a ouvert ses portes en Normandie : l'Atrium. Sur son plateau de 1000 m², l'Atrium est devenu un lieu emblématique de la culture scientifique en Normandie à travers sa programmation d'expositions et d'animations.

Au sein de l'Atrium, Science Action Normandie développe un concept original en France : une offre grand public qui place le potentiel régional en matière de recherche, d'innovation et d'emploi au cœur du dialogue « sciences et société ». Cette approche innovante permet aux acteurs de la recherche et de l'industrie de mettre en scène leur savoir-faire, les savoirs en construction et les innovations à la lumière des enjeux de société.

Modèle d'exposition : Le parcours de visite s'articule autour du concept « sciences-orientation-métier » et se décline au travers une articulation harmonieuse entre une exposition d'envergure nationale « clé-en-main », une exposition issue des acteurs de la filière régionale et des îlots dédiés à l'orientation et aux métiers conçus par l'Agence régionale de l'Orientation et des Métiers de Normandie.

Historique des expositions :

- 2019 - 1^{ère} saison :
« Voyage vers Mars, découvrir la science de l'air, de l'espace et ses métiers en Normandie »
Grande exposition : « Explore Mars », Cité de l'Espace
- 2020 - 2^{ème} saison :
« Luminopolis, percez les mystères de l'énergie en Normandie »
Grande exposition : « Luminopolis », Cap Sciences / Quai des Savoirs
- 2022 - 3^{ème} saison :
« Odyssée Santé, du microbiote à la Normandie »
Grande exposition : « Microbiote, d'après le charme discret de l'intestin », Cité des Sciences et de l'Industrie – Universcience
- 2024 - 4^{ème} saison :
« Océan, une plongée insolite en Normandie »
Grande exposition : « Océan, une plongée insolite », Muséum national d'histoire naturelle

ARTICLE 2 : CARACTÉRISTIQUES DE L'EXPOSITION

2.1 Le concept d'exposition

L'exposition sera présentée au sein d'un plateau technique de 1 000 m². Le parcours de visite s'adresse à tous les publics avec une attention particulière pour les jeunes (dès 8 ans). Il s'articule autour de plusieurs volets :

- Une grande exposition : D'une superficie d'environ 500 m², cette exposition est modulable et fournie clé-en-main : les multimédias, le matériel audiovisuel, les mobiliers, les tables graphiques, les totems, les manipes, les décors etc. Le dossier complet de l'exposition sera fourni. De façon concertée avec l'institution prêteuse, il

conviendra d'adapter cette exposition au projet muséographique et scénographique global de l'Atrium. Un marché à procédure formalisée sera notifié à l'été 2024 pour retenir cette exposition en location.

- Parcours « industrie et recherche régionales » : Vitrine des savoir-faire régionaux en matière d'innovation et d'industrie, le parcours de visite est construit à partir des contributions (prêt de ressources matérielles ou immatérielles) des entreprises et les établissements de recherche académiques partenaires. Les grandes thématiques de l'exposition s'appuient alors sur les domaines d'excellence de la Normandie en matière de numérique et d'intelligence artificielle. Ces thématiques sont déterminées collectivement avec la filière régionale et Science Action Normandie.
- Parcours « orientation et métier » : Conçus par l'Agence régionale de l'Orientation et des Métiers de Normandie, des îlots dédiés aux formations et aux métiers de la filière sont proposés au public. Ils tissent un fil rouge entre les sujets abordés dans l'exposition et les débouchés professionnelles. Ils offrent l'opportunité au public de déconstruire les idées reçues sur les métiers et lui permettent de découvrir des métiers parfois peu connus du grand public.
- Espace « découverte » : Pour chaque thème, le public a accès à un espace de découverte, comprenant divers pôles d'animation. Ces pôles offrent aux visiteurs la possibilité d'explorer des contenus à travers plusieurs modes de médiation, tels que des vidéos, des livres, des applications sur tablettes, des manipulations, des jeux de société, etc.

2.2 Le propos de l'exposition et attendus scénographiques

Les technologies numériques ont un impact croissant sur nos vies, façonnant notre façon de communiquer, de travailler et de vivre au quotidien. Depuis son essor, le numérique a entraîné des avancées significatives dans pratiquement tous les secteurs y compris dans le secteur de la recherche et de l'industrie. Avec le développement de l'intelligence artificielle, de nouvelles perspectives se dévoilent aujourd'hui. Celles-ci sont porteuses de progrès et posent aussi de nombreuses questions de société.

Dans ce contexte, la Normandie se distingue par son dynamisme, abritant des laboratoires d'excellence et des collectifs d'entreprises innovantes. Cela en fait un terrain favorable pour le développement de projets d'envergure, notamment dans des domaines tels que la data, l'intelligence artificielle, la cybersécurité ou encore la santé connectée. Cet écosystème porte alors de nombreuses opportunités d'emplois. Ainsi, en cohérence avec les besoins imminents, une centaine de formations liées au numérique sont proposées par les universités et les écoles d'ingénieurs normandes.

- ➔ En s'appuyant sur les thématiques issues de la grande exposition (en location) et des grands domaines d'excellence régionale, la prochaine exposition à l'Atrium permettra :
 - De fournir au grand public les clés de compréhension concernant le développement du numérique et de l'intelligence artificielle dans des secteurs variés tels que les mobilités, la santé, la gestion des données, l'agriculture...
 - De mettre en évidence les transformations sociales, les questions éthiques, juridiques ou encore écologiques qui s'ouvrent en même temps que se développent les nouvelles technologies.
 - De valoriser l'activité scientifique et économique normande, les projets émergents et innovants.
 - De donner de la visibilité aux nouvelles compétences induites par les nouvelles technologies et les métiers émergents.
- ➔ Les principaux enjeux scénographiques et muséographiques de cette exposition :
 - Créer une unité entre les différents parcours du projet. L'enjeu sera de construire des liens entre les propos de la grande exposition, les grandes thématiques régionales du numérique, et les îlots « orientation et métiers » afin qu'ils s'imbriquent tout au long du parcours de visite. Dans un discours cohérent, l'ensemble de ces contenus doivent alors se répondre et interagir ensemble.
 - Développer une scénographie immersive, en continuité avec la grande exposition en location, sur l'ensemble du plateau technique.
 - Mettre en lumière les spécificités régionales et les acteurs régionaux, en facilitant la compréhension des sujets qu'ils abordent, tout en les situant dans un contexte plus large en lien avec les enjeux de société.
 - Proposer un ou plusieurs modes de visite/de médiation qui encouragent l'engagement, l'expérimentation et l'interactivité du public. Ce mode de visite, conçu de manière originale et innovante, est spécifiquement adapté aux pratiques des jeunes dès 8 ans.
 - Prévoir des îlots dédiés aux familles/au jeune public. En effet, l'exposition « Océan » (présentée jusqu'en octobre 2025) génère une forte fréquentation du public familiale et du jeune public. Au sein de la nouvelle exposition, il sera essentiel de prévoir des dispositifs adaptés.

2.3 Le commissariat

Science Action Normandie, commissariat général et maître d'ouvrage.

2.4 Lieu d'exposition et dates estimées

L'Atrium, 115 boulevard de l'Europe, 76100 Rouen.

L'exposition « *Océan, une plongée insolite en Normandie* » sera clôturée le 31 octobre 2025. L'exposition sur le numérique est programmée en février 2026 et sera présentée au public sur une temporalité de 21 mois.

2.5 Budget estimé des travaux

500 000 € TTC

Ce budget couvrira les frais de tous les éléments constitutifs de la dépose de l'exposition « *Océan* » et de la réalisation scénographique de la nouvelle exposition : fabrication, installation, maintenance, enlèvement des ouvrages, revêtements de mur, de sol, peinture, électricité, éclairage, mise en lumière, signalétique et directionnelle de l'exposition.

La réalisation de l'exposition et les travaux s'appuieront notamment sur le matériel existant dont la liste sera fournie au titulaire du marché (mobilier, éclairage, matériel de sonorisation, vidéo-projections, structure aluminium, cloisons, matériel audiovisuel etc.).

2.6 Note sur les contraintes spécifiques

- L'accès unique pour l'entrée et la sortie des modules d'exposition est d'une dimension de 2 mètres sur 2 mètres.
- Poids au sol de 600kg maximum au m².

ARTICLE 3 : CARACTÉRISTIQUES DE L'EXPOSITION

En étroite collaboration avec le commissariat d'exposition et le maître d'ouvrage, le titulaire aura pour missions l'organisation de la dépose de l'exposition « *Océan* », la conception, les études et le suivi de réalisation de la nouvelle exposition sur les aspects scénographiques et muséographiques.

3.1 La scénographie

Les prestations attendues sont :

- Définition des principes scénographiques généraux sous forme d'esquisses : définition des parcours, des ambiances lumineuses et sonores, des principes de traitement des différents types de présentation (objets, visuels, dispositifs vidéo, multimédias et mécaniques), des principes de mobiliers et cloisons, des principes d'accessibilité des publics (groupes, enfants, handicapés).
- Production des études d'avant-projet sommaire et détaillé (APS et APD) décrivant la scénographie générale et spécifique (design et implantation des mobiliers, des habillages de matériels audiovisuels et informatiques, des supports et soclages d'objets et/ou de présentations spécifiques, des décors, des supports de graphisme, revêtements de sol ; cloisonnements, etc.)
- Lors de l'APD, estimation budgétaire des coûts de fabrication.
- L'étude de tous les aspects techniques (Réseaux électriques, sécurité, éclairage, structures).
- Élaboration du calendrier de réalisation de l'exposition.

Note : la présence d'un spécialiste des maquettes et manipes au sein de l'équipe de scénographie sera appréciée.

3.2 La muséographie

Les prestations attendues sont :

- Définition du projet d'exposition : Cette première étape permet d'établir un état des lieux des lignes de force de la Normandie dans le secteur du numérique et de définir le périmètre thématique de l'exposition en lien avec l'exposition en location. Cette phase permettra de définir les thèmes abordés dans l'exposition et les intentions muséographiques et de médiation. Rendu d'une note d'intention.
- Recherche de prêts d'objets et pré-programme muséographique : À partir d'une liste de contacts fournie par Science Action Normandie, complétée par des recherches personnelles, le titulaire constitue une liste d'objets et de ressources issues des acteurs régionaux. À partir de cette première liste et en concertation avec les partenaires, le titulaire élabore un pré-programme muséographique. Ce document détermine les grandes thématiques de l'exposition en avec les lignes de force de la filière régionale, l'exposition en location et la dimension « orientation et métiers ».
- Livraison du programme muséographique : À partir des retours de Science Action Normandie sur le pré-programme muséographique, enrichi des recherches complémentaires et des potentiels objets et ressources supplémentaires, le titulaire élabore le programme muséographique.

Celui-ci comprend :

- Le parcours et le scénario de visite mettant en évidence les grands thèmes et leur intérêt dans le cadre

- de cet espace dédié à l'industrie et à la recherche régionales,
- La liste des partenaires de l'exposition précisant la contribution de chacun, les notions scientifiques abordées, les différents niveaux de discours et de médiation.
- La liste des objets prêtés avec toutes les informations relatives aux objets (dimensions, valeur d'assurance, lieu de stockage, modalités spécifiques liés au conditionnement et au transport).
- À partir du scénario d'exposition validé par Science Action Normandie, le titulaire devra rédiger les textes des panneaux et des cartels. Cette rédaction est à réaliser de manière concertée avec les acteurs partenaires. Durant cette phase, le programme muséographique peut être amené à évoluer en fonction des opportunités de prêt d'objets et de ressources qui peuvent se présenter.

3.3 Le graphisme

Les prestations attendues sont :

- Définition des principes graphiques généraux sous forme d'un cahier graphique : définition des supports, traitement des schémas, cartes, iconographies, typographies, couleurs, etc.
- Production des études d'avant-projet sommaire et détaillé (APS et APD) pour l'ensemble des supports graphiques : signalétique, titres, panneaux, cartels, photos, schémas, pictogrammes, décors, consignes des dispositifs spéciaux.
- Lors de l'APD, estimation budgétaire des coûts de fabrication.
- Élaboration du calendrier de fabrication.
- Réalisation des fichiers pour impression, suivi de production

3.4 L'éclairage et sonorisation

Les prestations attendues sont :

- Définition de l'ambiance générale ; principes généraux.
- Définition, choix et implantation des sources lumineuses (nature, intensités, couleurs) de l'exposition, pour son ambiance générale (espaces de parties, sols, murs, ...) et ses éléments ponctuels (mobilier, objets, supports de graphisme, vitrines, dispositifs audiovisuels, multimédias, dispositifs spéciaux, décors, animations spécifiques) et du matériel de sonorisation.
- Réglage de l'ensemble des sources d'éclairage et du système de sonorisation.

Note : Visite obligatoire sur site en amont du chantier pour le repérage du matériel à disposition.

3.5 Pour l'ensemble de l'exposition

Les prestations attendues sont :

- Organisation de la dépose de l'exposition « Océan ».
- S'assurer du respect des normes de sécurité d'un ERP.
- Réalisation des dossiers nécessaires à la consultation des entreprises (DCE).
- Assistance à maîtrise d'ouvrage lors de la sélection des entreprises de réalisation des travaux.
- Direction générale d'exécution, suivi de fabrication et vérifications techniques.
- Veiller et coordonner l'application du cadre réglementaire quant à la sécurité et la protection de la santé des intervenants sur le chantier.
- Supervision de l'installation des éléments de l'exposition ; suivi, coordination des travaux de mise en œuvre de l'exposition sur site et animation des réunions de chantier.
- Veiller à l'évacuation des déchets, au démontage des éléments et au maintien propre du chantier.
- Assistance à maîtrise d'ouvrage lors de la réception des travaux, suivi des éventuels ajustements à réaliser après l'ouverture de l'exposition.

3.6 Documents remis au maître d'ouvrage

Les documents suivants devront être remis au maître d'ouvrage. Les dates de remise sont à définir par accord entre le titulaire et le maître d'ouvrage sur la base d'une proposition d'un calendrier de réalisation produit par le titulaire :

- Pré-programme et programme muséographiques
- Cahier de tous les textes d'exposition
- Études d'avant-projet sommaire (APS)
- Études d'avant-projet détaillé (APD)
- Étude budgétaire des coûts de fabrication
- Cahier graphique et BAT
- Dossiers de consultation des entreprises (DCE)
- Compte-rendu des réunions entre le titulaire et le maître d'ouvrage

- Compte-rendu des réunions de chantier

Science Action Normandie se réserve le droit de demander au titulaire des modifications et des évolutions de ces documents tout au long de la durée de la prestation. Suite aux demandes effectuées par écrit par Science Action Normandie, le titulaire s'engage à fournir des propositions complémentaires et ajustements sous 3 semaines.

3.7 Groupement d'entreprises

Le concours est ouvert aux équipes de maîtrise d'œuvre constituées en groupement dont la composition devra inclure au moins les compétences suivantes :

- Muséographie
- Scénographie, compétence en conception d'expositions à caractère interactif et immersif et de dispositifs de médiation (manipes, maquettes etc.) ;
- Graphisme, compétence en conception d'exposition à caractère scientifique, immersif et interactif ;
- Éclairage, compétence en éclairage d'expositions à caractère immersif ;
- Sonorisation, compétence en sonorisation d'espaces d'exposition.

ARTICLE 4 : CESSIION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

La cession des droits est consentie dans le cadre des activités et missions propres de Science Action Normandie, pour toutes ses exploitations.

Science Action Normandie acquiert l'ensemble des droits de représentation des prestations réalisées dans le cadre du présent marché, pour la durée de la protection légale des droits d'auteur et sur la totalité du territoire européen.

A ce titre, il pourra utiliser les contenus de l'exposition dans le cadre du présent marché par son titulaire. En cas de publication et de communication, il mentionnera le nom du titulaire.

Le titulaire garantit Science Action Normandie contre toutes les revendications de tiers relatives à l'exercice de leurs droits de propriété intellectuelle ou leurs droits à l'image à l'occasion de l'exécution des prestations et de l'utilisation de leurs résultats, notamment pour l'exercice du droit de reproduire.

ARTICLE 5 : DURÉE DU MARCHÉ

Les prestations débuteront à compter de la notification du marché et se termineront à la levée des réserves des entreprises.

Le titulaire du marché se tiendra à la disposition de Science Action Normandie dans un délai de six mois après l'achèvement de l'ensemble des prestations.

ARTICLE 6 : PROCEDURE ET MODE DE PASSATION

L'appel d'offres est conforme aux dispositions des marchés à procédures formalisées en application des articles R2124-1 à R2124-6 du Code de la commande publique.

Par ailleurs, il s'agit d'un marché ponctuel.

ARTICLE 7 : PRIX

Prix des prestations

Les prix sont réputés comprendre tous les frais d'organisation et toutes les charges fiscales, parafiscales ou autres frappant obligatoirement les prestations.

Le marché est conclu et exécuté en EUROS.

Les prestations non prévues au présent CCP seront réglées sur la base de devis présentés par le prestataire et approuvés par Science Action Normandie.

ARTICLE 8 : MODALITES DE PAIEMENT

Le mode de règlement choisi est le virement bancaire.

Les factures sont libellées à l'ordre de Science Action Normandie.

Les factures afférentes au paiement seront établies en un original portant, outre les mentions légales, les indications suivantes :

- le nom et l'adresse du titulaire,
- La référence du présent marché,
- L'objet de la prestation,
- La date d'exécution ou la période relative à la facturation,
- Le montant H.T.,
- Le taux et le montant de la T.V.A. (taux en vigueur à la date de facturation), le cas échéant,
- Le montant TTC,
- Le numéro SIRET du titulaire,
- Le numéro de T.V.A. intracommunautaire du titulaire, le cas échéant,
- Les références bancaires ou postales du titulaire.

Toute facture non rédigée comme indiquée ci-dessus sera retournée au titulaire pour rectification, sans préjudice du retard apporté au règlement.

ARTICLE 9 : RÉSERVE

Le présent marché est tenu sous réserve de financement lié aux subventions perçues par l'association Science Action Normandie.

Le présent CCP est à accepter sans modification.

Seul l'exemplaire détenu par Science Action Normandie fait foi.